ville de COLPO
cité second empire

Colpo, le 25 septembre 2026

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

N. réf. : 2026-/FJ/NDC
Objet : convocation au Conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra :

Le mardi 29 SEPTEMBRE à 19 h 00
Salle du conseil municipal (12 avenue de la Princesse)

Ordre du jour :

1. Subvention exceptionnelle en soutien aux communes sinistrées par les incendies – Fédération Nationale de Protection Civile
2. Subvention exceptionnelle à l'association « Vaincre la Mucoviscidose »
3. Adhésion au Programme Lait et Fruits à l'école 2026-2027
4. Zones d'accélération des énergies renouvelables – Proposition d'ajout de la nouvelle station d'épuration à la Villeneuve
5. Convention d'études et de veille foncière à passer avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne
6. Acquisition foncière d'une parcelle attenante à la chapelle Saint Méen, 25 rue du Vieux Colpo
7. Cession d'un chemin d'exploitation au lieu dit Kertoine
8. Rétrocession par Morbihan Habitat d'une voie privée et incorporation dans le domaine public communal – Résidence de la Pommeraie
9. Délibération relative à l'organisation du temps de travail
10. Délibération relative à la modification de la délibération n°2018-072 du 21 septembre 2018 de mise en place du compte épargne-temps
11. Délibération instaurant le régime des astreintes et d'intervention
12. Délibération portant sur les modalités de prise en charge des frais de déplacements temporaires de la commune
13. Délibération relative à la mise en place d'un règlement intérieur des services municipaux
14. Finances - Décision modificative n°01
15. Validation des offres relatives au renouvellement du marché de prestations de services d'assurance
16. Acquisition d'équipements de rafraîchissement pour l'école primaire Le Petit Prince
17. Convention à passer pour l'occupation de la salle de conférence pour un groupe de guidance parentale
18. Approbation du rapport annuel d'activités de GMVa – année 2025

Mairie de Colpo
12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr

www.colpo.fr

ville de
COLPO
cité second empire

19. Approbation de la convention de gestion des eaux pluviales urbaines avec GMVa
20. SPL Bois énergies : adhésion de la commune de COLPO
21. SPL Bois énergie : fixation du montant de la recapitalisation
22. Programmation automnale des animations culturelles de la médiathèque
23. Information dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

MAIRIE DE COLPO
56 (Morbihan)

Mairie de Colpo
12, avenue de la Princesse
56390 - Colpo

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr